

# Plan d'expansion du Forest Stewardship Council

**Les FSC vise à porter à 30% la superficie des forêts de production du monde certifiées aux normes FSC et à 15% la part du marché mondial de bois rond détenue par les forêts qu'il a certifiées**

par **S.T.Mok**

**Membre du Bureau**

Forest Stewardship Council  
moki@tm.net.my

LE FOREST Stewardship Council (FSC) est une organisation internationale de normalisation et d'accréditation. Sans égal et à but non lucratif, il s'est engagé à promouvoir la conservation, la restauration et la protection des forêts de production du monde. Les mécanismes par lesquels le FSC définit les normes d'aménagement forestier sont transparents et tiennent compte de la participation de toutes sortes de groupes de parties prenantes, y compris celles qui sont traditionnellement marginalisées dans les délibérations sur la politique forestière. Grâce aux forums des multiples parties prenantes qu'il a organisés pour débattre les questions d'aménagement forestier, le FSC a réussi à stimuler les processus y afférents, alors qu'ils stagnaient à cause de la faible participation et du manque de confiance de certaines parties prenantes.

Le FSC compte plus de 400 particuliers, entreprises, institutions et organisations membres dans 50 pays. Ses membres représentent des secteurs sociaux, environnementaux et économiques, parmi lesquels les principales organisations écologistes telles que Greenpeace, les Amis de la Terre et le Fonds mondial pour la Nature/www, des organisations sociales qui veillent aux intérêts des communautés dépendant de la forêt, des peuples autochtones et des ouvriers forestiers, ainsi que des entreprises progressistes s'occupant d'aménagement et de produits forestiers. Il s'est également acquis l'approbation d'organisations environnementales de premier plan aux États-Unis, telles que l'Institut des ressources mondiales (WRI), le Natural Resources Defense Fund, le Sierra Club, et la Wilderness Society, ainsi que celle d'importantes sociétés de détaillants, y compris Home Depot, Lowe's and Nike aux États-Unis, IKEA en Suède, B&Q au Royaume-Uni, Intergamma aux Pays-Bas et OBI en Allemagne.

Bien que le FSC encourage une foresterie responsable par le biais de la certification, son activité ne consiste pas à certifier mais à accréditer les organismes qui procèdent à la certification et au suivi des bonnes pratiques d'aménagement forestier. Plus de dix organismes de certification ont été accrédités, dont aucun n'est basé dans le monde tropical. Certains de ces organismes ont des représentants ou des partenaires qui effectuent des audits dans les pays tropicaux, notamment en Bolivie et au Brésil mais aussi en Indonésie et en Malaisie. Le FSC a approuvé des normes pour ces audits en Bolivie, au Brésil et en Colombie et des membres du FSC collaborent à l'élaboration de normes à faire accréditer par le FSC dans divers pays (Argentine, Cameroun, Chili, Equateur, Ghana, Guatemala, Guyana, Indonésie, Malaisie, Mexique, Nicaragua, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Viet Nam). Ces pays n'ont pas tous mis sur pied des initiatives nationales accréditées par le FSC mais leurs projets sont tous fondés sur les Principes et critères de l'aménagement forestier du FSC.

Plus de 29 millions d'hectares de forêts dans 55 pays des cinq continents ont été certifiés conformes aux normes du FSC. Les superficies certifiées vont de petites forêts communautaires dans les Îles Salomon, à la totalité du domaine forestier de l'État de Pennsylvanie aux États-Unis et aux territoires appartenant aux plus grandes sociétés commerciales de bois et de papier d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud. Toutefois, environ les trois quarts de la superficie accréditée par le FSC se trouvent dans les forêts tempérées et boréales. La plupart des forêts tropicales certifiées se trouvent en Amérique du Sud: par exemple, plus d'un million d'hectares en Bolivie et quelque 333.000 hectares de forêt naturelle en Amazonie brésilienne; seules de petites superficies ont jusqu'à présent été certifiées

**Suite ci-contre** ►

◀ **Suite de la page 9**

seulement faut-il qu'ils fixent des normes de certification crédibles et mettent place les moyens nationaux pour appliquer ces normes, mais ils doivent également redoubler d'effort pour les faire reconnaître sur le plan international, ce que leurs contreparties du monde développé n'ont pas à faire.

Pour ce qui est du LEI, en plus de l'élaboration de normes de certification et du renforcement de la capacité nationale, nous devons nous intéresser activement à de nombreux problèmes qui n'ont pas trait à la certification. Ainsi, le LEI fait partie d'une coalition indonésienne d'ONG en faveur de la gestion des ressources naturelles et de réformes foncières. Cette coalition a réussi à convaincre le corps législatif supérieur, l'Assemblée populaire (*Majelis Permusyawaratan*), de promulguer un décret à cet égard. De plus, face à la tiédeur des premières réactions de certains acheteurs européens, le LEI doit travailler d'arrache-pied pour les convaincre qu'en stimulant les initiatives nationales—tout en soutenant une initiative internationale—ils encourageraient énormément les UGF de pays en développement à progresser vers la certification de l'AFD. Compte tenu de tous ces enjeux, une approche de la certification à la manière du big-bang semble improductive. Tous les avocats de la certification doivent collaborer pour combler le fossé.

Parmi toutes les autres possibilités, celle d'une approche progressive semble la plus utile. Elle peut se décomposer en deux phases: la conformité aux lois et, ultérieurement, une évolution graduelle, mutuellement agréée, vers

la certification de l'AFD. Au premier stade, les concessionnaires forestiers procèdent à une forme d'évaluation débouchant sur la reconnaissance de la conformité aux lois, y compris la conformité aux conditions d'aménagement forestier stipulées dans l'accord entre l'État et le concessionnaire forestier. Dans un deuxième temps, les concessionnaires forestiers, certificateurs et autres acteurs forestiers établissent un plan (éventuellement quinquennal) pour la réalisation de l'AFD dans l'UGF, comprenant un calendrier et des indicateurs des progrès réalisés. Chaque année, les certificateurs et autres parties prenantes évaluent l'amélioration annuelle par rapport au calendrier et aux indicateurs. Les progrès sont consignés dans un rapport de vérification que les acheteurs et autres parties prenantes peuvent consulter. Dans la dernière année, une évaluation intégrale de l'AFD est entreprise pour déterminer si un certificat peut être délivré au concessionnaire forestier.

Une approche progressive de ce type ne séduira les parties prenantes du domaine forestier dans les pays en développement que si les acheteurs du monde développé sont disposés à la reconnaître. L'OIBT joue des rôles majeurs en stimulant la recherche et le débat sur cette approche.

en Afrique et dans la région Asie-Pacifique. Néanmoins, les premiers panneaux de particules et produits forestiers non ligneux (Jungle Gum Chicle, Hand Care Cream, After-Shave Gel) accrédités par le FSC étaient originaires des tropiques.

Malgré l'expansion régulière de la superficie de forêts certifiées, la certification par le FSC ne porte que sur environ 6% des forêts de production du monde, pour la plupart ailleurs que sous les tropiques. Les taux actuels de déboisement, dégradation des forêts et aménagement forestier inadéquat dans le monde, en particulier sous les tropiques, et le déclin de la qualité de l'aménagement des forêts tropicales ne présagent rien de bon pour les myriades d'espèces et de communautés qui dépendent de la forêt, ni pour celles des populations du monde dont l'existence est indirectement, mais indubitablement, liée aux forêts du monde. Sans une expansion marquée des superficies certifiées par le FSC et de meilleurs systèmes pour apporter les produits certifiés aux marchés, les forêts du monde sont menacées. Toutefois, la certification ne se propagera rapidement dans les zones tropicales que lorsque la superficie de forêts bien aménagées et la demande de preuves indépendantes de bon aménagement augmenteront.

Le défi à relever pour améliorer l'aménagement forestier est à la fois redoutable et désespérant, non seulement dans les régions tropicales, vu la multitude de leurs problèmes et leurs conditions défavorables, mais aussi dans les régions tempérées et boréales où l'on estimait jusqu'ici que les forêts étaient bien aménagées. Relever ce défi dépasse le pouvoir et la capacité d'une petite organisation à but non lucratif comme le FSC, mais serait possible avec l'aide des grandes institutions internationales comme l'OIBT, la FAO et la Banque mondiale et de leurs gouvernements membres. Cependant, aucune de ces institutions ne s'est encore engagée ou n'a adopté de politiques pour l'achat de ses fournitures à base de produits ligneux (papier, meubles, bois d'oeuvre) issus de forêts bien aménagées (encore que l'Objectif 2000 ait engagé l'OIBT à promouvoir le commerce à partir de forêts rationnellement aménagées). Par conséquent, le rôle immédiat du FSC est d'accroître la superficie de forêts certifiées conformément à ses normes, non seulement sous les tropiques mais aussi dans le monde entier. Il a commencé à mettre en oeuvre un plan d'action stratégique dont l'objectif est de porter à 30% d'ici à 2007 la superficie des forêts de production du monde certifiées aux normes FSC et à 15% la part du marché mondial de bois rond détenue par les forêts qu'il a certifiées. Ce plan, qui accordera la priorité aux régions tropicales, signifie une expansion considérable et la décentralisation des mécanismes du FSC en matière d'exécution des services. Il prévoit:

- la mise en place de bureaux régionaux en Amérique latine, Europe, Asie et Afrique. Des bureaux nationaux seront ajoutés en Russie, Chine et dans toute l'Amérique latine;
- le rôle de ces bureaux régionaux et nationaux en matière d'exécution des services sera élargi grâce à un personnel professionnel approprié. Le FSC pourra ainsi mieux répondre aux attentes de sa clientèle et exécuter des services de meilleure qualité dans chaque domaine du marché;
- les activités de fixation de normes, certification et formation seront intensifiées dans les régions critiques comme le bassin du Congo en Afrique, la Chine, la Russie et le Sud-

Est asiatique. Dans chacune de ces régions, les opérations forestières illicites vont de pratiques inconsidérées à criminelles, qui détruisent les écosystèmes, les habitats, les vies humaines, et dont l'objet est de gagner rapidement de l'argent;

- le Secrétariat du FSC sera réimplanté dans un centre de décision. Ce transfert du centre opérationnel de l'Organisation rehaussera le profil international du FSC, lui permettra de se placer en tant que leader mondial crédible, et renforcera considérablement son aptitude d'organisme-conseil en matière de politique commerciale;
- les processus d'accréditation seront simplifiés, sans en sacrifier l'intégrité. Le réseau d'organismes de certification accrédités par le FSC sera élargi afin de rendre la certification plus facilement accessible aux propriétaires de terres forestières et aux fabricants de produits forestiers dans le monde entier; et
- le FSC élaborera et exécutera également des programmes visant à mieux faire connaître son logo sur les marchés, rehaussant ainsi sa valeur et sa capacité potentielle d'attirer des revenus. Non seulement des mesures seront envisagées pour encourager les fabricants certifiés à utiliser davantage le logo apposé sur leurs produits, mais le FSC fera également mieux connaître ce logo et la valeur de la marque qu'il représente, par le biais d'activités de relations publiques et de campagnes publicitaires uniformes.

## La certification pan-africaine

Parmi les régions tropicales, l'Afrique est particulièrement en retard dans le domaine de la certification: seule la Fondation Keurhout a jusqu'à présent certifié des forêts en Afrique de l'Ouest et du Centre (au Congo et au Gabon). Etant donné la demande croissante de produits de bois tropical certifiés, l'industrie forestière africaine se trouve face à des contraintes sur les marchés.

Plusieurs initiatives ont été entreprises en vue de faire avancer la certification dans les pays tropicaux, notamment en Afrique et en particulier dans les pays membres de l'Organisation africaine du bois (OAB). Ainsi, en 1999, l'Association interafricaine des industries forestières (AIIF) a déterminé que l'une de ses principales stratégies devait porter sur la certification forestière. En octobre 2000, la Conférence ministérielle de l'OAB a adopté le concept d'une certification pan-africaine proposé par l'AIIF comme devant être une politique pour promouvoir l'élaboration et la mise en oeuvre d'une approche régionale de la certification forestière dans ses pays membres. Le système de certification pan-africain serait fondé sur les Principes, critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable (PCI) mis au point conjointement par l'OAB et l'OIBT. L'atelier sur la certification forestière que l'OIBT a tenu récemment a recommandé de soutenir les initiatives régionales de certification forestière dans les régions tropicales.

Comme première manifestation de ce soutien, le Conseil international des bois tropicaux a approuvé et financé à sa dernière session un projet dont l'objectif consiste à mettre en place les moyens pour mettre en oeuvre les Principes, critères et indicateurs OAB/OIBT au niveau national dans les pays africains membres de l'OIBT (voir le détail de ce projet à la page 21).